

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N° DNCMP/...25...../T/2022-2023
Pour la fourniture et les travaux de montage d'une ligne électrique Basse tension du
Centre Kiyange en Commune de Gisozi

1. Objet

La Commune Gisozi lance un avis d'appel d'offres ouvert National pour la fourniture et les travaux de montage d'une ligne électrique basse tension du Centre Kiyange en commune Gisozi.

2. Spécification du marché

Les travaux consistent en:

- Fourniture de matériels et équipements ;
- Piquetage, fouilles, implantation et levage des poteaux basse tension ;
- Tirage des lignes basse tension ;
- Installation et raccordement des postes de transformation, des équipements de coupure et de protection ;
- Installation des mises à la terre.

3. Délais.

Le délai d'exécution de l'ensemble des prestations est de quatre (04) mois. Le soumissionnaire à la faculté de proposer un délai plus court.

4. Financement

Le présent Marché est financé par les Fonds de l'exercice 2021-2022 réservés sur le compte du FONIC.

Le Maître de l'Ouvrage est la Commune Gisozi, L'Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché est la Commune Gisozi

5. Participation

La participation au Marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute Personne Physique ou Morale possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du Marché.

6. Acquisition du DAO

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures 30 minutes (heures locales) au Secrétariat de la commune Gisozi.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Commune Gisozi, moyennant le paiement de Cent mille (100 000fbu) francs burundais :50 000 fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 50 000fbu au compte N° 800/50/02076/1/02 ouvert à la BGF au nom de la commune de Gisozi.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Commune Gisozi, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

7. Réunion préparatoire et visite du site

Une visite guidée des sites sera organisée le 14.1.8./2022 à partir deheures. Le lieu de rencontre sera le chef lieu de la Commune Gisozi.

8. Présentation de l'offre

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de deux millions deux cent cinquante mille (2.250.000 Fbu) de francs Burundais

NB: Les chèques certifiés ne sont pas acceptés

9. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours calendriers à compter du jour de l'ouverture des offres.

10. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées au secrétariat de la Commune Gisozi au plus tard le 14.1.8./2022 à 10 heures.

Toute offre reçue après la date et l'heure limite ne sera pas prise en considération.

11. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent, à l'adresse mentionnée ci-dessus le 14.1.8./2022 à 10 heures 30 minutes. Le procès verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

12. Critères de qualification des soumissionnaires.

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

12.1. Au niveau administratif:

1. La Preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. Une attestation de non faillite en cours de validité délivrée par le tribunal du commerce;
3. La Caution de soumission suivant le modèle du DAO;
4. Une attestation délivrée par une banque commerciale ou toute autre institution financière agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché ;
5. Les Statuts du soumissionnaire (Personne morale) en copie;
6. Une Attestation de non redevabilité aux impôts et Taxes en original délivrée par les services de l'OBR et en cours de validité;
7. Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF);
8. Adresse fixe et Connue du Soumissionnaire;
9. Une attestation de non redevabilité à l'INSS en original et en cours de validité ;
10. Le registre de commerce (copie);

12.2. Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux. Le soumissionnaire doit avoir exécuté des marchés de travaux analogues et présenter au moins Trois procès-verbal de réception Provisoire ou définitif délivré par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s). Des attestations justificatives seront annexées à son offre technique (dont les PV de réception).

12.3. Au niveau financier :

La preuve que l'entrepreneur est à même de démarrer les travaux avec ses propres fonds en attendant les procédures de déblocage de l'avance de démarrage. A cet effet, l'entrepreneur doit fournir une attestation bancaire de solvabilité.

Fait à Gisozi, le 19/8/2022
Administrateur Communal de Gisozi
NAHISHAKIYE Déogratias

